



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU 10 OCTOBRE 2022

Présents : MM. Le Nagard (Président) - Duclos

Assiste : M. Chéroux (Cda)

Excusé : M. Vernet (Comité)

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



APPEL À VOLONTAIRES

Le DVOF et la Commission Futsal recherchent des volontaires désirant intégrer la commission afin d'aider à la gestion des Compétitions Seniors (Championnat et Coupe du Val-d'Oise) et des Compétitions Jeunes (U7 à U16).

Les volontaires peuvent faire acte de candidature en remplissant le document disponible sur le site du DVOF :

[Documents / Commissions / Candidature dans une Commission du DVOF](#)

MISE À DISPOSITION D'UN GYMNASSE

Le DVOF et la Commission Technique Futsal recherchent des créneaux en salle afin d'accueillir des détectations dans toutes les catégories jeunes de U14 à U18, à partir d'octobre 2022.

Merci de transmettre vos propositions au Département Technique du DVOF.

COURRIERS CLUBS

Garges Dijbson Asc : Mail du 03-10-22
Réception feuille de match U13 du 01-10-22

Sannois Fce : Mail du 03-10-22
Réception feuille de match U13 du 01-10-22

Marcouville City CP : Mail du 03-10-22
Réception feuille de match U13 du 02-10-22

Arnouville Usc : Mail du 03-10-22
Réception feuille de match Senior D1 du 01-10-22

Attainville Futsal C : Courrier du 03-10-22
Réception feuille de match Senior D2 du 24-09-22

Les Sportifs de Garges : Mail du 04-10-22
Pris note de votre demande de dérogation pour participer au critérium U9 et U15 du 93

Garges Dijbson Asc : Mail du 05-10-22
Pris note de votre impossibilité de recevoir les rencontres U15 les semaines paires.
La commission vous demande d'effectuer des demandes de report ou d'inversion des rencontres concernées par Footclubs.

Sannois Fce : Mail du 05-10-22
Pris note de votre demande de report de la rencontre de critérium U15 du 08-10-22 contre Cergy-Pontoise Fc.
La commission ne peut accepter votre demande de report pour manque de licences valides.

Ermont Ams : Mail du 06-10-22
Pris note du résultat de la rencontre U13 contre Marcouville City CP.

Persanaise Cfj : Mail du 07-10-22
Pris note de votre demande d'engagement d'une 2^{ème} équipe U8/U9.
Accord de la commission.

Asf Argenteuil : Mail du 07-10-22
Pris note de l'erreur du score pour la rencontre de Senior D2 contre Montmagny Asfs 2.
Après consultation des 2 arbitres, ceux-ci confirment le score de 5 buts à 2 pour Argenteuil.

Ermont Ams : Mail du 07-10-22
Pris note du forfait avisé de votre équipe U11 pour la rencontre du 09-10-22 contre Marcouville City CP 2.



Attainville Futsal C : Mail du 09-10-22
Réception des feuilles de plateaux U9 du samedi 08-10-22

Persanaise Cfl : Mail du 10-10-22 (Footclubs)
Pris note de changement de date pour la rencontre n°24897352 du 27-05-23 contre Les Sportifs de Garges
Nouvelle date : **le samedi 20-05-23 à 21H00.**
Accord des 2 clubs, accord de la commission.

Foot Indoor Loisir : Mail du 10-10-22
Pris note de votre demande de report de la rencontre de critérium U15 contre Marcouville du 22-10-22 en raison d'une rencontre U18 à la même heure.
Sans accord du club adverse par Footclubs : la commission remet la rencontre n° 25277004 au samedi 17-12-22 à 12H00.

Persanaise Cfl : Mail du 11-10-22
Pris note de votre demande pour l'engagement d'une 2^{ème} équipe en critérium U11.
La commission ne peut répondre favorablement à votre demande, le groupe est actuellement complet. Votre équipe sera intégré en phase 2 ou à la place d'un éventuel désistement.

Sannois Fce : Mail du 11-10-22
Pris note de la modification de gymnase et de jour pour la rencontre U16 n° 25255939 contre Avicenne Asc :
Gymnase JC Boutier à Sannois le dimanche 16-10-22 à 14H.
Pris note que vos rencontres à domicile en catégorie U16 ont lieu le dimanche à 14H.
Après vérification, vous aviez spécifié sur votre dossier d'engagement le samedi à 14H00.

Attainville Futsal C : Mail du 11-10-22
Pris note du résultat de la rencontre n° 24897274 du 10/10/22 contre Sportifs de Garges 2 en senior D1
Attainville Futsal C 2 : 5 Buts 3 points
Sportifs de Garges 2 : 2 Buts 0 Point

Gonesse RC : Mail du 11-10-22
Pris note que la rencontre du 11-10-22 contre Bezons Futsal C1 aura lieu à huis clos.

LPIFF : Mail du 11-10-22
Pris note du tirage du 3^{ème} tour de la Coupe Nationale Futsal.

Montigny LVDB : Mail du 11-10-22
Pris note que vous avez une rencontre de Coupe Nationale programmée le 22-10-22.
La commission reporte la rencontre de championnat D2 contre St Brice Aso à une date ultérieure.

Asf Argenteuil : Mail du 11-10-22
Réception des feuilles de match U11 et U15 du 09-10-22

CONFIRMATION DE RÉSULTAT

SENIOR D1

Match n° 24897265 du 01-10-22 :

Arnouville Usc 1 : 4 Buts 0 Point
Eaubonne Csm 1 : 6 Buts 3 Points

SENIOR D2

Match n° 25062650 du 24-09-22 :

Attainville Futsal C 3 : 10 Buts 3 Points
Combo Futsal 2 : 0 But 0 Point



FEUILLES DE MATCH PAPIER

CRITÉRIUM U13 FUTSAL

Match n° 22255505 du 01-10-22 :

Garges Djibson Asc 1 : 4 Buts

Sportifs de Garges 2 : 1 But

Match n° 22255506 du 01-10-22 :

Sannois Fce : 6 Buts

Attainville Futsal C 2 : 6 Buts

Match n° 22255508 du 02-10-22 :

Marcouville City CP 2 : 2 Buts

Ermont Ams : 8 Buts

CRITÉRIUM U15 FUTSAL

Match n° 25277015 du 09-10-22 :

Asf Argenteuil 2 : 3 Buts

Persanaise Cfj 1 : 4 Buts

CRITÉRIUM U11 FUTSAL

Match n° 25254978 du 09-10-22 :

Asf Argenteuil 1 : 8 Buts

Attainville Futsal C1 : 6 Buts

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ (AVEC AMENDE)

CRITÉRIUM U15 FUTSAL

Match n° 25277015 du 08-10-22 :

Cergy-Pontoise Fc 1 : 5 buts

Sannois Fce 1 : 0 But

Sannois Fce : **amende 24 €**

1^{er} FORFAIT AVISÉ (SANS AMENDE)

CRITÉRIUM U11 FUTSAL

Match n° 25254982 du 09-10-22 :

Marcouville City CP 2 : 5 buts

Ermont Ams : 0 But

1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RESULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

CRITÉRIUM U13 FUTSAL

Match n° 25255507 : Attainville Futsal C 1 / Asf Argenteuil 1 du 08-10-22

CRITÉRIUM U15 FUTSAL

Match n° 25277000 : Attainville Futsal C 1 / Foot Indoor Loisir 1 du 08-10-22

Match n° 25277016 : Garges Djibson 2 / Marcouville City CP 2 du 09-10-22



COUPE DU COMITÉ FUTSAL

TIRAGE DU TOUR DE CADRAGE

Les rencontres du tour de cadrage auront lieu :
Semaine **43** du **24-10** au **30-10-2021**

Epreuve :

Ces rencontres ont une durée réglementaire de **2 x 25 mn** sans arrêt du chronomètre.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, il n'y a pas de prolongation, le départage des équipes s'effectue par l'épreuve des coups de pied au but : **5 tirs au but par équipe puis arrêt au premier écart constaté.**

N°	CLUB	CLUB	DATE
1	BEZONS FUTSAL CLUB 2	ASF ARGENTEUIL 3	Ven 28 octobre à 21H00
2	MARCOUVILLE CITY CP 4	GOUSSAINVILLE FC 2	Sam 29 octobre à 20H00
3	ATTAINVILLE FUTSAL C 3	AFS VAUREAL 2	Sam 29 octobre à 18H00
4	EAUBONNE CSM 2	PARMAIN FUTSAL AS 2	Sam 29 octobre à 18H45

Pour la Coupe du Comité Futsal, l'utilisation de la FMI est obligatoire à partir du 1^{er} tour.

Les équipes suivantes sont exemptes et qualifiées pour le tour suivant :

Asf Argenteuil 2 - Attainville Futsal C 2 – Avicenne Asc 2 – Combo Futsal 2 - Marcouville City Cp 3 –
Montmagny Asfs 2 - Montmorency Futsal 2 – My Sarcelles 2 - Osny United 2 – Sannois Fce 2 –
Sportifs de Garges 2 & 3.

Arbitrage :

Désignation de deux **(2)** arbitres officiels à la charge des **2 clubs**.

Info clubs :

Dans l'hypothèse de l'indisponibilité du gymnase du club recevant à la date du tour de coupe pour quelque motif que ce soit, celui-ci est tenu d'aller disputer la rencontre dans le gymnase de son adversaire.
Prévenir la commission et la CDA.

MATCHS REMIS

Suite tirage des rencontres du 3^{ème} tour de la Coupe Nationale Futsal à jouer du 17 au 23-10-22, les rencontres de championnat ci-dessous sont reportées à **une date ultérieure**.

FUTSAL D2

Match n° 25062600 : Montmagny Asfs 2 / Gonesse Rc 1

Match n° 25062692 : St Brice Aso 1 / Montigny Lvdb 1



MATCHS REMIS

FUTSAL D1

Match n° 24897259 : Persanaise Cfg 1 / Arnouville Usc 1 : **le samedi 22-10-22 à 21H00**

FUTSAL D2

Match n° 25062610 : Gonesse Rc 1 / Marcouville City CP 4 : **le mardi 15-11-22 à 20H00**

Match n° 25062652 : Sannois Fce 2 / Osny United 2 : **le samedi 19-11-22 à 18H30**

Match n° 25062694 : Combo Futsal 1 / My Sarcelles Futsal 2 : **le samedi 19-11-22 à 18H30**

Match n° 25062698 : Asf Argenteuil 3 / St Brice Aso 1 : **le dimanche 20-11-22 à 15H00**

PLATEAU FUTSAL JEUNES

Les clubs n'ayant pas formulé sur l'application FAL les engagements de leurs équipes U7 et U9 sont priés de transmettre ceux-ci par mail à la commission Futsal pour le **lundi 24 octobre** au plus tard.
L'engagement d'équipes supplémentaires peut se faire durant toute la saison.

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : [Documents-Formulaires-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9](#).

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL**.

La commission demande à tous les clubs ayant engagé des équipes U7 et U9, le nom et l'adresse du gymnase et le jour et l'heure du coup d'envoi des rencontres.

Prochaine réunion
Lundi 24 Octobre à 18H30